

MUSELÉ !

Saynète

de Georges Courteline

Extraite du recueil *Ombres parisiennes*.

A l'audience

L'HUISSIER-AUDIENCIER,

appelant.

Le ministère public contre Vaufroy !

(Vaufroy sort du fond du prétoire et prend place au banc des prévenus.)

LE PRÉSIDENT.

Vaufroy, levez-vous. Vous êtes prévenu d'outrages à un agent de la force publique. Vous l'auriez traité de « gâteaux ». Vous reconnaissez le fait ?

VAUFROY.

Sans nul doute, j'étais tellement dans mon droit !...

LE PRÉSIDENT.

D'abord non ; vous n'y étiez pas, vous ne serez jamais dans votre droit en traitant de « gâteaux » un agent.

VAUFROY.

Les autres soit !... celui-là, si ! Est-ce qu'il n'avait pas... - non, mais écoutez ça ! - est-ce qu'il n'avait pas émis la prétention de conduire mon chien en fourrière, parce qu'il n'était pas muselé ?

(Haussement d'épaules.)

Comme je lui ai dit : « Muselé ! C'est plutôt vous, qui devriez l'être. »

LE PRÉSIDENT.

Grossièreté toute gratuite, d'ailleurs, et que l'agent ne s'était attiré en rien.

(Vaufroy veut parler.)

Taisez-vous. Votre chien n'était pas muselé, voilà le fait ; en vous menaçant de le conduire en fourrière, l'agent ne faisait strictement que s'acquitter de son devoir.

VAUFROY.

J'ai un chien qui ne supporte pas la muselière. *(Un temps.)* Ça l'empêche de bâiller cette bête.

LE PRÉSIDENT,

goguenard.

Allons donc !

VAUFROY.

Parfaitement... d'où des contractions d'estomac susceptibles d'amener des troubles dans son organisme. J'ai pas envie que mon chien attrape une gastrite. - Sans compter que ça le fait loucher.

LE PRÉSIDENT,

même jeu.

Se peut-il ?... Il est regrettable que le tribunal ne puisse entrer dans des considérations de cette importance doive s'en tenir à faire respecter les ordonnances du préfet de police.

VAUFROY,

très énergique.

Pardon ! Je connais les institutions qui nous régissent, et je déclare, à la face de Dieu, qu'il n'y a ni loi, ni ordonnance empêchant les chiens de bâiller ! Empêcher les chiens de bâiller ! (*Avec une pitié ironique.*) Les affaires ne vont déjà pas si bien !... Si on se met, par-dessus le marché, à empêcher les chiens de bâiller, où allons-nous ?

LE PRÉSIDENT.

Si vous connaissiez la loi aussi bien que vous le prétendez, vous sauriez qu'elle vous donne le droit de ne pas museler votre chien à la condition que vous le teniez en laisse. Tenez-le en laisse, votre chien ; il bâillera tant qu'il voudra.

VAUFROY.

Oui, mais il ne pissera plus.

LE PRÉSIDENT.

Comment, il ne ... ?

VAUFROY.

Bien entendu. J'ai un chien qui ne veut plus pisser dès l'instant qu'il est à l'attache.

LE PRÉSIDENT.

Mais qu'est-ce que c'est qu'un chien comme ça !

VAUFROY.

Il faut le prendre comme il est ; sitôt qu'il se sent à l'attache, toc, il se couche sur le dos, et durant des heures entières, il essaye d'enlever sa laisse avec ses deux pattes de devant. Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ? Or, ne pissant plus dans la rue, il pisserait dans l'appartement si les bienfaits d'une éducation inculquée depuis des années à coups de botte dans le derrière ne le rappelaient au sentiment des convenances. Alors quoi ? S'il ne pisse ni dehors, ni dedans, où pissera-t-il, cet animal ?

LE PRÉSIDENT.

La loi...

VAUFROY,

très net.

Il n'y a pas de loi qui empêche les chiens de pisser.

LE PRÉSIDENT.

Mais...

VAUFROY.

Je ne suis pas ici pour faire de la critique. Je me bornerai donc à faire remarquer que le moment serait mal choisi d'empêcher les chiens de pisser, quand les journaux sont unanimes à constater que l'agriculture manque de bras.

LE PRÉSIDENT.

Et c'est tout ce que vous avez à dire ?

VAUFROY.

Permettez ! J'ai encore à dire ceci : que le règlement de police qui oblige les maîtres à museler leurs chiens est une bêtise et un non-sens.

LE PRÉSIDENT.

Parce que ?

VAUFROY.

Parce que, si les chiens de maître sont moins exposés à la rage (comme le démontre la statistiques) que ne le sont les chiens errants, ceux-ci en revanche, sont bien moins que ceux-là exposés à la muselière. Des muselières ! Et ta sœur ? Est-ce vous qui leur en payeriez ? Non, n'est-ce pas ? Tant qu'à faire, monsieur le président, et dépenser pour dépenser, il est clair que vous et moi irions plutôt chez le marchand de vin.

LE PRÉSIDENT.

D'où vous concluez ?

VAUFROY.

D'où je conclus que museler mon chien, qui n'aura jamais la rage, c'est l'abandonner, sans défense, à la morsure des chiens qui l'ont, - je ne musèlerai pas mon chien.

LE PRÉSIDENT.

La cause est entendue. Le tribunal prenant en considération l'ingéniosité de vos aperçus et la correction de votre attitude vous condamne à un mois de prison et aux dépens.

VAUFROY.

Un mois de... (*Les yeux au ciel.*) J'en appelle à la postérité.

FIN